

Metz, le **28 MARS 2025**

Affaire suivie par : Dr Vét. Eric MOGET

Tél : 03 87 39 75 00

E-mail : ddp@moselle.gouv.fr

Le préfet de la Moselle
à

Mesdames et Messieurs les maires

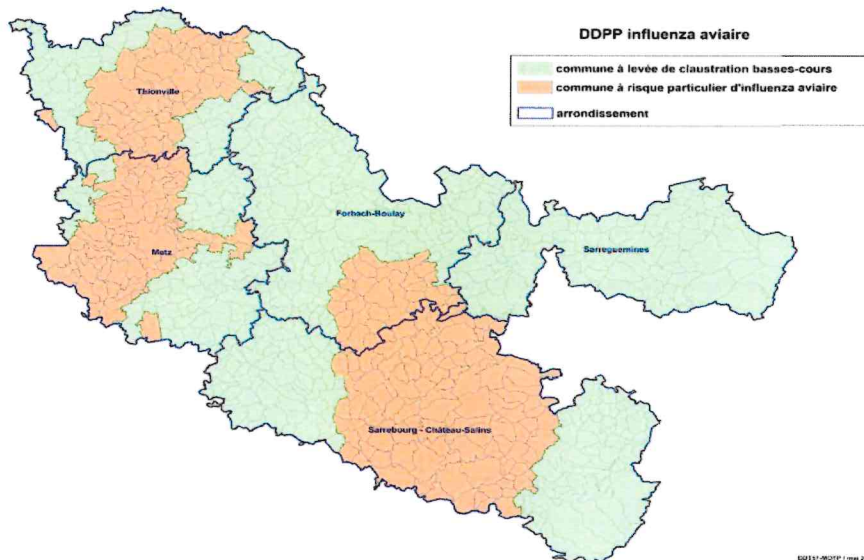
s/c de Monsieur le sous-préfet
de Metz

Levée partielle du confinement des élevages de volailles et basses-cours, hors zones à risque particulier d'Influenza aviaire hautement pathogène (IAHP)

La situation liée à l'épizootie d'influenza aviaire que connaît la France s'améliore. Cette évolution favorable a conduit la ministre de l'Agriculture et de la souveraineté alimentaire à abaisser le niveau de risque et ainsi à lever l'obligation de mise à l'abri des volailles.

L'arrêté ministériel du 19 mars 2025 a abaissé le niveau de risque au seuil « modéré » sur l'ensemble du territoire métropolitain. Dès lors, en Moselle, les mesures renforcées ne s'appliquent plus que dans les zones à risque particulier prévues par l'article 3 de l'arrêté ministériel du 25 septembre 2023 (proximité de zones humides servant d'étapes aux oiseaux migrateurs), qui couvrent 258 communes du département, principalement dans le pays des Étangs et la vallée de la Moselle.

Dans ces zones, les mesures de confinement dans les élevages professionnels et les basses-cours restent en vigueur.



Dans votre commune et toutes les communes figurant dans la liste en annexe, ces mesures sont levées.

Néanmoins, dans tout le département, tout symptôme anormal, toute baisse anormale de consommation d'eau, de consommation d'aliment ou de ponte dans les élevages professionnels de volailles et les basses-cours, doit être déclarée sans délai à un vétérinaire-sanitaire.


Laurent Touvet

Annexe

Communes de l'arrondissement de Metz

dans lequel les mesures de claustration des volailles sont levées à compter du 21 mars 2025

Amanvillers	Saint-Privat-la-Montagne
Ancerville	Sanry-lès-Vigy
Aube	Sanry-sur-Nied
Bazoncourt	Secourt
Béchy	Servigny-lès-Raville
Beux	Servigny-lès-Sainte-Barbe
Bronvaux	Sillegny
Buchy	Silly-en-Saulnois
Burtoncourt	Silly-sur-Nied
Chanville	Solgne
Charleville-sous-Bois	Sorbey
Cheminot	Thimonville
Chérisey	Tragny
Chesny	Vernéville
Coin-sur-Seille	Verny
Colligny-Maizery	Vigny
Courcelles-Chaussy	Vigy
Courcelles-sur-Nied	Villers-Stoncourt
Les Étangs	Vry
Failly	Vulmont
Fleury	
Flocourt	
Foville	
Glatigny	
Goin	
Hayes	
Jury	
Laquenexy	
Lemud	
Liéhon	
Louvigny	
Luppy	
Maizeroy	
Marsilly	
Mécleuves	
Moncheux	
Montois-la-Montagne	
Noisseville	
Orny	
Pagny-lès-Goin	
Pange	
Pierrevillers	
Pommérieux	
Pontoy	
Pournoy-la-Grasse	
Raville	
Rémilly	
Retonfey	
Rombas	
Roncourt	
Sailly-Achâtel	
Sainte-Barbe	
Saint-Hubert	
Saint-Jure	
Sainte-Marie-aux-Chênes	